

Se mobiliser pour la santé des femmes

Une question majeure de droit et de santé publique

Dans les tous prochains jours, le droit à l'avortement risque d'être profondément remis en cause aux Etats-Unis, seul pays développé où pourtant la mortalité maternelle augmente déjà¹. En Hongrie, depuis 2020, des conditions très restrictives sont requises pour pouvoir interrompre une grossesse, il en est de même en Hongrie. En Europe, les associations homophobes et anti-avortement collectent de plus en plus de fonds et se font entendre, non seulement dans les réseaux sociaux, mais à Bruxelles. Ailleurs dans le Monde, comme nous allons l'illustrer, le droit des femmes est bafoué et leur santé sacrifiée aussi, avec *La Fondation Médecins du Monde*², il est nécessaire de rappeler que le droit à l'avortement n'est ni un luxe, ni un privilège, mais un droit et une nécessité.

L'histoire enseigne en outre que quelle que soit l'époque ou la religion, si une femme veut avorter, elle y parviendra. Les leçons de morale, comme les risques encourus par la pénalisation de l'acte, n'ont jamais suffi. Il faut donc, et pas seulement pour cette raison, les aider et les accompagner dans ce choix toujours douloureux.

L'actualité montre pourtant que les droits en la matière ne sont jamais acquis bien que la réalité de ce que vivent les femmes dans le Monde, y compris dans les pays riches, soit souvent dramatique. Certes le droit de choisir d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant est reconnu par tous les signataires de la charte des Nations-Unies depuis 1979, mais un récent rapport du « Fonds des Nations-Unies pour la population »³ montre la profondeur du fossé qui sépare le droit de la réalité. Il lève donc le voile sur un phénomène dont l'ampleur est ignorée. Il en illustre aussi les conséquences humaines et sanitaires⁴ et le long chemin à parcourir.

La moitié des grossesses mondiales ne sont pas programmées. Derrière ce pourcentage, chaque jour, 331 000 femmes sont concernées soit 121 millions chaque année. Il y aurait dans le monde

¹ 23,8 décès pour 100 000 naissances en 2020 ; ce taux est de 10,8 en France.

² La Fondation Médecins du Monde pour le droit et la santé des femmes soutient dans le Monde des associations dirigées par des femmes pour le droit à la santé des femmes. Elle existe depuis 2014. J'ai l'honneur de siéger à son comité exécutif.
<https://fondation-medecinsdumonde.org/la-fondation/>

³ UNFPA ; "STATE OF WORLD POPULATION REPORT - Seeing the Unseen: The case for action in the neglected crisis of unintended pregnancy", Mars 2022.

⁴ Les données qui suivent sont, à l'exception de quelques données françaises qui viennent de l'INSEE, tirées de ce rapport.

environ 300 000 décès maternels dont environ 9% sont dus à des IVG⁵ En outre et surtout, 60% de ces grossesses se terminent par un avortement, autrement dit : plus de la moitié des grossesses non programmées ne sont pas désirées. Par ailleurs, sur la Planète, 45% de ces avortements se font dans des conditions médicales « peu sûres ».

Ceci s'explique tout d'abord par le fait que 257 millions de femmes qui veulent éviter d'être enceinte n'ont pas accès à des moyens contraceptifs efficaces. 172 millions n'utilisent aucune méthode contraceptive or ce n'est pas faute d'avoir accès à une de ces méthodes quasiment gratuites, grâce notamment aux Nations Unies. Toutefois, les mythes, les croyances religieuses, la stigmatisation jouent en la matière le rôle essentiel.

Bien entendu, il ne s'agit pas que des relations hors-mariage, d'autant que 23% des femmes pour lesquelles l'équipe de l'ONU a des données déclarent être dans l'incapacité de refuser un rapport sexuel à leur partenaire. En outre, aucune méthode contraceptive n'est jamais parfaitement sûre, mais leur efficacité varie grandement : les échecs sont élevés quand la méthode utilisée est le retrait (23%) ou le préservatif (13%), alors que l'implant contraceptif ne conduit à une grossesse que dans 0,1% des cas et le stérilet à un taux également très bas : entre 0,2% et 0,8%.

Une femme en âge de procréer peut donc tomber enceinte à tout moment. Mais surtout, comme nous l'avons dit, beaucoup n'utilisent pas de méthodes contraceptives. Les raisons sont multiples. Certaines redoutent les conséquences sanitaires de leur usage, d'autres s'imposent d'obéir aux exigences de leur partenaire, quand d'autres enfin pensent que de telles précautions sont inutiles du fait de la faible fréquence de leurs rapports. C'est la raison pour laquelle, à ma grande surprise, il a été montré que les lesbiennes et les adolescentes bisexuelles avaient un risque plus élevé de grossesse que les hétérosexuelles⁶ de leur âge.

Comme toujours, ces drames frappent les plus pauvres pour lesquelles une grossesse non désirée conduit plus souvent à l'avortement. Par ailleurs, plus les inégalités hommes-femmes sont élevées, plus il y a de grossesses non désirées.

Derrière ces chiffres se cachent des drames quand la grossesse se poursuit : obligation de se marier pour les unes, accroissement de la pauvreté dans une famille qui avait déjà de nombreuses bouches à nourrir, décès au moment de l'accouchement, naissance d'un enfant qui n'a pas été choisi et d'autant moins qu'il fut le fruit d'un rapport violent... Les drames ne sont pas moindres, mais d'une autre nature, quand la grossesse est interrompue : décès, atteinte

⁵ Ce chiffre varie, selon les études, de 5% à 13% ...

⁶ Hodson, K and others, 2016. « Lesbian and Bisexual Likelihood of Becoming Pregnant. A Systematic Review and Meta-Analysis. BJOG 124(3):393-402

irréversible de la capacité reproductive, stigmatisation de l'entourage ... et, dans tous les cas : lourdes conséquences psychologiques.

Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter une grossesse : la contraception, ce qui conduit à dire quelques mots de la France. En 2019, le nombre d'avortements de l'année fut le plus élevé depuis 1990 : 232 000, soit 30% des naissances (753 000). Or, il se trouve que depuis 2010 l'usage de la pilule contraceptive a reculé de 10% pour passer de 45% à 35% des femmes. En revanche celui du stérilet a doublé (25%) et surtout l'emploi du préservatif a crû, notamment chez les 15-19 ans pour lesquels c'est la méthode contraceptive dans un tiers des cas. Sans pouvoir le démontrer de manière certaine, il est vraisemblable qu'il y a un lien entre cette évolution des méthodes contraceptives et la croissance des avortements qui, heureusement en France, sont suivis et médicalisés. Les Françaises n'ont plus à se battre pour leur droit.

Ailleurs, le combat est aussi politique que médical. Et si l'effrayante évolution de l'Afghanistan glace, certains combats de ces femmes sont couronnés de succès grâce aux associations féminines de ces pays. Ainsi, la Colombie vient de dépénaliser l'avortement ; des progrès sont aussi à souligner en Uruguay, comme en Argentine. Mais un très long chemin reste à parcourir. Nous devons partout, toujours, comme nous le pouvons, les aider.

Jean de Kervasdoué

Le 20 mai 2022